

Le dépôt automatique des fichiers DSN (MTOM)

ISAPAYE 2019

SOMMAIRE

1. DÉPÔT AUTOMATIQUE DES FICHIERS DSN (OU MACHINE TO MACHINE)	4
1.1 Présentation	4
1.2 Informations importantes	4
1.3 Paramétrage pour la MSA.....	4
1.3.1 Informations nécessaires.....	4
1.3.2 Modifier l'émetteur	5
1.4 Paramétrage pour Net-entreprises	5
1.4.1 Informations nécessaires.....	5
1.4.2 Modifier l'émetteur	6
1.5 Paramétrage pour Izilio-BTP.com	6
1.5.1 Informations nécessaires.....	6
1.5.2 Modifier l'émetteur	7
1.6 Paramétrage pour JeDeclare.com	8
1.6.1 Informations importantes à savoir.....	8
1.6.2 Informations nécessaires.....	8
1.6.3 Modification de l'émetteur.....	9
1.6.4 Modification du contact.....	9
1.6.5 Récupération de l'AER avec le portail JeDeclare.com.....	9
1.7 Renseigner le répertoire d'archivage des fichiers DSN.....	9
1.8 Transmettre les DSN	10
1.8.1 DSN mensuelle	10
1.8.2 DSN évènementielle	11
1.8.3 Consulter les Comptes Rendus Métiers (CRM)	11
1.8.4 Traiter les rejets	12
2. COMMENT OUVRIR UN COMPTE RENDU METIER (CRM)	13
2.1 Explications	13
2.2 Quelle application choisir pour l'ouverture des fichiers XML ?	13
2.3 Comment paramétrer l'application par défaut ?.....	15
3. QUESTIONS / RÉPONSES	16
3.1 Qu'est-ce que le dépôt automatique des fichiers DSN (MToM) ?	16
3.2 Où trouver la signification des différents types de flux ?	16
3.3 Comment imposer l'ouverture du compte rendu au format XML par le tableur (Ex : Excel) ?	16
3.4 Quel est le délai de réception des CRM (Compte-rendu métiers) pour l'URSSAF ou la MSA, des AR (Accusé de réception) et des AER (Attestation Employeur Rematérialisée) pour le Pôle Emploi ?	16
3.5 Est-ce possible de récupérer les AER Pôle emploi dans ISAPAYE ?	16
3.6 Que signifient les différents messages que l'on peut rencontrer depuis la mise en place du MtoM ?	16
3.7 Est-il possible de modifier un émetteur ?.....	18

3.8	Comment consulter un Compte Rendu Métier (CRM) ?.....	18
3.9	Que faut-il faire si le CRM de la DGFIP n'est pas disponible dans le logiciel ?	18
3.10	Comment remonter le CRM de la DGFIP dans le logiciel de façon automatique ?	19
4.	FICHE SYNTHÈSE	19

1. DÉPÔT AUTOMATIQUE DES FICHIERS DSN (OU MACHINE TO MACHINE)

1.1 Présentation

Le protocole API (**A**pplication **P**rogramming **I**nterface) ou machine to machine est l'interface qui permet au progiciel de s'authentifier directement sur le portail de dépôt des Déclarations Sociales Nominatives (DSN) sans avoir à naviguer pour y déposer les déclarations mensuelles ou événementielles.

Depuis la version 9.50.000 ISAPAYE 2018 V3 du mois de juin 2018, il était possible de déposer sur un des deux portails ci-dessous :

- Net-entreprises.fr : concerne les entreprises du régime agricole ou du régime général
- Msa.fr : concerne les entreprises affiliées au régime agricole.

Depuis la version 9.80.000 ISAPAYE 2018 V4, il est possible de mettre en place le dépôt automatique des DSN avec deux portails supplémentaires :

- Izilio-BTP.com : plateforme de dématérialisation pour les entreprises du BTP
- JeDeclare.com : plateforme de dématérialisation pour la profession comptable

1.2 Informations importantes

Quel que soit le portail de dépôt utilisé, une modification doit être apportée sur les émetteurs.

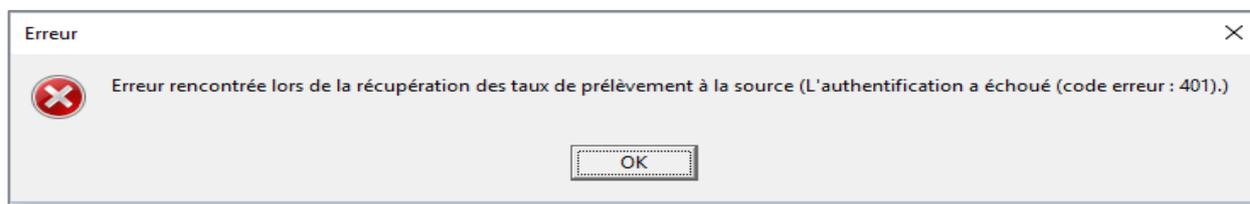
Une fois les premières DSN envoyées par le MtoM avec l'émetteur paramétré, aucune modification ne devra être apportée.

Seul le mot de passe peut être amené à changer.

Si le nom, le prénom, ou le Siret a changé, il sera nécessaire de créer un nouvel émetteur pour ne pas perdre les CRM déjà récupérés par le programme.

De plus, chaque Siret déclarant doit avoir son propre émetteur.

Si une modification non autorisée a été apportée sur un émetteur qui a déjà été utilisé pour l'envoi d'une DSN en MtoM, alors un message d'erreur apparaît à l'ouverture du dossier :



Dans ce cas, il est nécessaire de remettre les identifiants initiaux et de créer un nouvel émetteur.

1.3 Paramétrage pour la MSA

1.3.1 Informations nécessaires

Les informations nécessaires pour le portail de la MSA :

- Identifiant de connexion
- Mot de passe

Ces identifiants doivent être strictement identiques à ceux utilisés pour se connecter sur le portail.

Généralement, l'identifiant correspond au Siret ou au numéro de Sécurité Sociale.

Chaque Siret déclarant doit avoir son propre émetteur.

1.3.2 Modifier l'émetteur

Une fois les identifiants récupérés :

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétage/Emetteurs**

Code : 01

Siret : 32773343200022

Raison sociale : Cab compt

Libellé complémentaire :

Attention : les modifications apportées sur un émetteur (sauf le mot de passe) entraînent la perte de l'accès dans ISAPAYE aux CRM des DSN déposées par cet émetteur. Il faut créer un nouvel émetteur. Pour plus d'informations : voir " comment s'inscrire ..." dans l'onglet Portail Déclaratif.

Adresse : **Portail Déclaratif**

Portail : MSA

Identifiant du déclarant / tiers déclarant

Identifiant : xxx

Mot de passe :

Tester la connexion

ÉTAPE 2 : sélectionner l'émetteur à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier le numéro de Siret

ÉTAPE 4 : cliquer sur l'onglet **Portail Déclaratif**

ÉTAPE 5 : choisir le portail MSA avec

ÉTAPE 6 : saisir l'identifiant

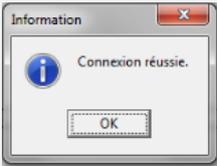
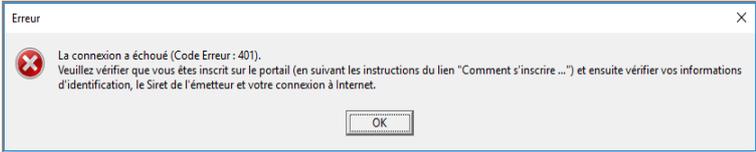
ÉTAPE 7 : cliquer sur "Mot de passe" afin de renseigner et confirmer le mot de passe

ÉTAPE 8 : enregistrer avec



Il est possible de tester la connexion au portail de la MSA en cliquant sur "Tester la connexion" :

2 scénarios sont possibles :

Scénario 1 :	Le message suivant apparaît : 	Les identifiants sont corrects. <i>Se reporter au point 1.7 Renseigner le répertoire d'archivage des fichiers DSN</i>
Scénario 2 :	Le message suivant apparaît : 	Les identifiants sont incorrects. Il faut donc reprendre à partir de l'étape 4 afin de vérifier les identifiants.

1.4 Paramétrage pour Net-entreprises

1.4.1 Informations nécessaires

Les informations nécessaires pour le portail Net-Entreprises :

- N° Siret
- Nom
- Prénom
- Mot de passe

Ces identifiants doivent être strictement identiques à ceux utilisés pour se connecter sur les portails.

1.4.2 Modifier l'émetteur

Une fois les identifiants récupérés :

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétrage/Emetteurs**

Code : SL_TEST

Siret : xxxxxxxxxxxxxxxx

Raison sociale : SL PLATEFORME NET-E

Libellé complémentaire :

Attention : les modifications apportées sur un émetteur (sauf le mot de passe) entraînent la perte de l'accès dans ISAPAYE aux CRM des DSN déposées par cet émetteur. Il faut créer un nouvel émetteur. Pour plus d'informations : voir "comment s'inscrire ..." dans l'onglet Portail Déclaratif

Adresse : **Portail Déclaratif**

Portail : Net-Entreprises

Identifiant du déclarant / tiers déclarant :

Nom : Nom

Prénom : Prénom

Mot de passe : Mot de passe

Tester la connexion

ÉTAPE 2 : sélectionner l'émetteur à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier le numéro de Siret

ÉTAPE 4 : cliquer sur l'onglet **Portail Déclaratif**

ÉTAPE 5 : choisir le portail Net-Entreprises avec

ÉTAPE 6 : saisir le Nom et le Prénom

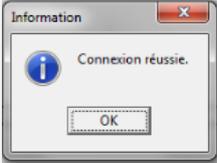
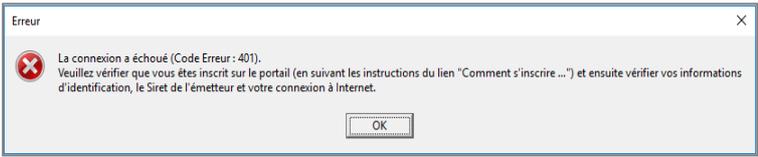
ÉTAPE 7 : cliquer sur "Mot de passe" afin de renseigner et confirmer le mot de passe

ÉTAPE 8 : enregistrer avec



Il est possible de tester la connexion au portail de dépôt pour Net-Entreprises en cliquant sur "Tester la connexion" :

2 scénarios sont possibles :

Scénario 1 :	Le message suivant apparaît : 	Les identifiants sont corrects. <i>Se reporter au point 1.7 Renseigner le répertoire d'archivage des fichiers DSN</i>
Scénario 2 :	Le message suivant apparaît : 	Les identifiants sont incorrects. Il faut donc reprendre à partir de l'étape 4 afin de vérifier les identifiants.

1.5 Paramétrage pour Izilio-BTP.com

1.5.1 Informations nécessaires



Pour le portail Izilio-BTP.com, **SEUL** le profil "Admin" du portail est autorisé à utiliser le dépôt automatique MtoM.

Les informations nécessaires sont :

- Numéro de Siret
- Mot de passe du profil "Admin"

1.5.2 Modifier l'émetteur

L'administrateur pourra paramétrer un seul émetteur dans le progiciel, les collaborateurs continueront à avoir accès au portail Izilio-BTP.com avec leurs profils utilisateurs.

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétage/Emetteurs**

ÉTAPE 2 : sélectionner l'émetteur à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier le numéro de Siret

ÉTAPE 4 : cliquer sur l'onglet **Portail Déclaratif**

ÉTAPE 5 : choisir le portail Izilio-BTP.com avec

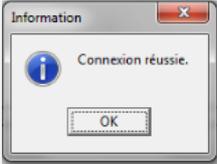
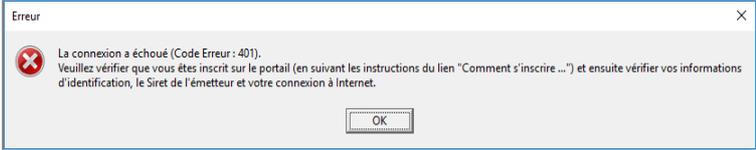
ÉTAPE 6 : cliquer sur "Mot de passe" afin de renseigner et confirmer le mot de passe Admin

ÉTAPE 7 : enregistrer avec



Il est possible de tester la connexion au portail de dépôt pour le portail de dépôt Izilio-BTP.com en cliquant sur "Tester la connexion" :

2 scénarios sont possibles :

Scénario 1 :	Le message suivant apparaît : 	Les identifiants sont corrects. <i>Se reporter au point 1.7 Renseigner le répertoire d'archivage des fichiers DSN</i>
Scénario 2 :	Le message suivant apparaît : 	Les identifiants sont incorrects. Il faut donc reprendre à partir de l'étape 4 afin de vérifier les identifiants.

1.6 Paramétrage pour JeDeclare.com

1.6.1 Informations importantes à savoir



Le flux d'informations entre JeDeclare.com et ISAPAYE demande un temps conséquent en cas d'activation du Machine to machine (MtoM) vers JeDeclare.com.

En effet, à chaque action de communication entre JeDeclare.com et ISAPAYE, JeDeclare.com envoie toutes les informations connues sur le portail (*AR - Accusé de Réception, CRM – Compte Rendu Métier, ...*) pour l'ensemble des dossiers du code utilisateur (l'ensemble du portefeuille du collaborateur).

Liste des actions impactées par les ralentissements en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle** :

- en cliquant sur "Accéder aux déclarations"
- en cliquant sur "Enlever le filtre" ou "Appliquer le filtre"
- en cliquant dans la colonne "Compte-Rendu"
- en cliquant sur le bouton "Dépôt sur le portail"
- pour fermer la fenêtre d'envoi "Envoyer/éditer"
- en effectuant un clic droit "**Rafraichir**" ou F5
- en changeant de Régime : "Général" ou "Agricole"
- lors de la récupération des taux PAS



Pour les utilisateurs du programme ISAPEDI :

- il est important que le répertoire d'archive des fichiers DSN renseigné ne soit pas identique à celui utilisé pour ISAPEDI (*au risque que les fichiers DSN ne soient déposés en doublons*)
- il est préférable de modifier le paramétrage ISAPEDI afin que les fichiers DSN ne soient plus déclarés par ce biais (*dans ISAPEDI sur l'onglet "**Intégration**" puis l'onglet "**DSN**" supprimer le(s) répertoire(s) renseigné(s)*).

Pour les modifications dans ISAPEDI, il est nécessaire de se rapprocher du prestataire informatique ou de la personne en charge de l'utilitaire.

1.6.2 Informations nécessaires

Le portail JeDeclare.com est une passerelle vers le portail Net-Entreprises. Il est donc nécessaire de paramétrer l'émetteur **ET** le contact dans ISAPAYE.

Pour l'émetteur :

- Identifiant fourni par JeDeclare.com
- Siret utilisé pour se connecter sur le portail Net-Entreprises
- Mot de passe



Depuis la mise à jour 9.80.003, il n'est plus nécessaire de saisir **@jedeclare.com**. L'identifiant est sous la forme **XXX** : le programme ajoute **@jedeclare.com** lors de l'envoi du fichier DSN.

L'identifiant devra respecter les majuscules/minuscules et strictement correspondre aux identifiants fournis par JeDeclare.com.

Pour le contact :

- Nom
- Prénom

Mettre les noms et prénoms du compte Net-Entreprises.

1.6.3 Modification de l'émetteur

Une fois les identifiants récupérés, il faut les renseigner :

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétage/Emetteurs**

ÉTAPE 2 : sélectionner l'émetteur à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier le numéro de Siret (celui utilisé sur Net-Entreprises)

ÉTAPE 4 : cliquer sur l'onglet **Portail Déclaratif**

ÉTAPE 5 : choisir le portail Je.Declare.com avec

ÉTAPE 6 : renseigner l'identifiant sous **la forme XXX (ne pas ajouter @jedeclear.com)**.

La zone "Identifiant" peut contenir jusque 100 caractères.

Il est important que l'identifiant soit écrit de la même manière qu'il a été donné par JeDeclare.com.

ÉTAPE 7 : cliquer sur "Mot de passe" afin de renseigner et confirmer le mot de passe

ÉTAPE 8 : enregistrer avec

1.6.4 Modification du contact

Seul **JeDeclare.com** utilise le Nom et le Prénom du contact.

Celui-ci doit correspondre aux nom et prénom utilisés sur **Net-entreprises**.

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétage/Contacts**

ÉTAPE 2 : sélectionner le contact à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier les informations à droite



Il est possible de créer un contact si nécessaire en cliquant sur le

1.6.5 Récupération de l'AER avec le portail JeDeclare.com

Actuellement, pour les entreprises adhérentes au portail de JeDeclare.com déposant des fichiers DSN de signalement de fin de contrat par le biais du MtoM, les AER ne sont pas mises à disposition dans ISAPAYE.

Un travail est actuellement en cours, en collaboration avec JeDeclare.com, pour permettre la réception des AER directement sur ISAPAYE.

En attendant, il est nécessaire de se connecter sur le portail www.Jedeclear.com pour récupérer les AER mises à disposition au format PDF.

1.7 Renseigner le répertoire d'archivage des fichiers DSN

ÉTAPE 1 : aller en **Options/Préférences/Fichiers EDI**

ÉTAPE 2 : cliquer sur l'onglet **DSN**

ÉTAPE 3 : cocher la case "Dépôt automatique des DSN sur le portail déclaratif (recommandé)"

ÉTAPE 4 : cliquer sur pour renseigner le chemin d'archive des fichiers



La valeur par défaut du chemin d'archive est : `\\isapawp\isapawf\CODEBASE\archivedsn`



ÉTAPE 5 : valider avec 



Pour les utilisateurs du programme ISAPEDI (pour le portail JeDeclare.com) :

- il est important que le répertoire d'archive des fichiers DSN renseigné ne soit pas identique à celui utilisé pour ISAPEDI (*au risque que les fichiers DSN ne soient déposés en doublons*)
- il est préférable de modifier le paramétrage ISAPEDI afin que les fichiers DSN ne soient plus déclarés par ce biais (*dans ISAPEDI sur l'onglet "Intégration" puis l'onglet "DSN" supprimer le(s) répertoire(s) renseigné(s)*).

Pour les modifications dans ISAPEDI, il est nécessaire de se rapprocher du prestataire informatique ou de la personne en charge de l'utilitaire.

1.8 Transmettre les DSN

1.8.1 DSN mensuelle

ÉTAPE 1 : aller en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**

ÉTAPE 2 : cliquer sur "Accéder aux déclarations"

ÉTAPE 3 : cliquer sur "Calculer/Recalculer"

ÉTAPE 4 : cliquer sur "Envoyer/Editer"

ÉTAPE 5 : renseigner les zones "Emetteur" et "Contact"



Pour JeDeclare.com, le contact utilisé lors de la création des fichiers doit correspondre au contact de la connexion sur Net-Entreprises.

ÉTAPE 6 : cliquer sur "Dépôt sur portail"

Les fichiers envoyés seront stockés dans le répertoire indiqué au point [1.7 Renseigner le répertoire d'archivage des fichiers DSN](#).

DSN Mensuelle

Mois d'exigibilité : Novembre 2018

Exigibilités : 5 Novembre 2018 15 Novembre 2018

Période d'emploi correspondante : Octobre 2018

Régime : Général Agricole

Code dossier	Raison sociale	Période d'emploi	Date de calcul	Date de modif.	Vérif.	Date du fichier	Dépôt	Etat	Détail	Fichier DSN
ART22	ARTI MODELE P.A.S	Octobre 2018	15/10/2018 13:37							
ASSO	ASSOCIATION	Octobre 2018								
AUTO	AUTOMOBILE	Octobre 2018								
BATI	BATIMENT	Octobre 2018								
BAT2	BATI 2 DUCS	Octobre 2018								
COIF	COIFFURE	Octobre 2018								
HCR	HOTEL CAFE RESTAURANT	Octobre 2018								
SPECTACLE	DOSSIER SPECTACLE AVEC DUCS	Octobre 2018								
TRAN	TRANSPORT	Octobre 2018								

Comptes rendus

Code dossier	Période d'emploi	Raison sociale	Date du fichier	Vérif.
ART22	Octobre 2018	ARTI MODELE P.A.S		

3 4 6

Calculer / Recalculer Voir / Modifier Vérifier Envoyer / Editer

Etat de la vérification : Déclaration calculée Ok Avertissement Bloquant

Dépôt sur portail Envoi E-Mail



Les nouvelles colonnes "Dépôt", "Etat", "Détail" et "Fichier DSN" vont permettre de faire le suivi des DSN directement dans le progiciel. Ces nouvelles fonctionnalités sont expliquées dans le point [1.8.3 Consulter les Comptes Rendus Métiers \(CRM\)](#).

1.8.2 DSN évènementielle

DSN Signalements

Période du 01/08/2018 au 31/10/2018

Liste des signalements

Matricule	Nom, prénom	Date	Signalement	Dernier jour travaillé	Compléter	Date de calcul	Vérif.	Date du fichier	Dépôt	Etat	Détail	Fichier DSN
APPRENTI	BRUNETTE CHRISTOPHE	17/10/2018	Maladie	16/10/2018		15/10/2018 13:43						

Calculer / Recalculer Vérifier Envoyer / Editer Retour

Le bouton "Envoyer/Editer" permettra également de déposer en automatique les fichiers de signalement sur le portail déclaratif.

1.8.3 Consulter les Comptes Rendus Métiers (CRM)

Comptes rendus			
Dépôt	Etat	Détail	Fichier DSN

Les nouvelles colonnes fonctionnent de façon identique entre la DSN mensuelle et la DSN évènementielle dans le progiciel.

Elles permettent de retrouver les mêmes informations que sur le portail de dépôt :

Colonne	Objectif																																													
	<p>3 statuts différents s'affichent en fonction de l'avancée de dépôt du fichier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accusé Réception (AR) OK  - AR en anomalie  - AR KO  																																													
	<p>Cette colonne permet de savoir si des CRM sont en anomalies.</p>																																													
	<div data-bbox="359 488 1485 1041"> <p>Comptes rendus</p> <p>Dossier : ARTI , Identifiant du dépôt : Wsb-1vWBFA3DI6RYZOINuZ5</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Emis le</th> <th>Emis par</th> <th>Etat</th> <th>Voir</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accusé d'enregistrement (AEE) - SI-DSN</td> <td>29/03/2018 12:56</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Certificat d'identité (CCO) - SI-DSN</td> <td>29/03/2018 12:56</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Accusé de réception - AGIRC-ARCCO</td> <td>29/03/2018 13:06</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bilan d'identification des salariés (BIS) - SI-DSN</td> <td>29/03/2018 13:15</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Contrôles inter-déclarations - SI-DSN</td> <td>29/03/2018 13:15</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>CR de distribution - OC</td> <td>29/03/2018 13:15</td> <td>AXA001</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>CR métier Données nominatives - DGFIP</td> <td>29/03/2018 13:15</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>CR métier - OC</td> <td>30/03/2018 03:00</td> <td>AXA001</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none">  Traitement terminé normalement  Anomalie(s) non bloquante(s) sans que cela n'empêche le traitement de se terminer  Au moins une anomalie bloquante empêchant la poursuite du traitement <p>Rafraichir  Annuler</p> </div> <p>Les différentes colonnes s'alimentent automatiquement grâce au système d'informations (SI-DSN) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 La colonne "Type" reprend le type de flux ou de dépôt, exemples : CR métier, Accusé d'enregistrement, Accusé de réception, ... 2 La colonne "Emis le" reprend la date et l'heure de réception du compte rendu. 3 La colonne "Emis par" reprend l'émetteur du compte rendu. La colonne peut être vide ou renseignée, comme le montre l'exemple ci-dessus. 4 La colonne "Etat" reprend les 3 mêmes statuts que précédemment. 5 La colonne "Voir" permet d'ouvrir le compte-rendu métier. Ces comptes rendus, émis par les organismes sont de différents formats, majoritairement au format XML. Ils peuvent s'ouvrir avec un tableau ou un navigateur internet pour faciliter la lecture du fichier. 	Type	Emis le	Emis par	Etat	Voir	Accusé d'enregistrement (AEE) - SI-DSN	29/03/2018 12:56				Certificat d'identité (CCO) - SI-DSN	29/03/2018 12:56				Accusé de réception - AGIRC-ARCCO	29/03/2018 13:06				Bilan d'identification des salariés (BIS) - SI-DSN	29/03/2018 13:15				Contrôles inter-déclarations - SI-DSN	29/03/2018 13:15				CR de distribution - OC	29/03/2018 13:15	AXA001			CR métier Données nominatives - DGFIP	29/03/2018 13:15				CR métier - OC	30/03/2018 03:00	AXA001		
Type	Emis le	Emis par	Etat	Voir																																										
Accusé d'enregistrement (AEE) - SI-DSN	29/03/2018 12:56																																													
Certificat d'identité (CCO) - SI-DSN	29/03/2018 12:56																																													
Accusé de réception - AGIRC-ARCCO	29/03/2018 13:06																																													
Bilan d'identification des salariés (BIS) - SI-DSN	29/03/2018 13:15																																													
Contrôles inter-déclarations - SI-DSN	29/03/2018 13:15																																													
CR de distribution - OC	29/03/2018 13:15	AXA001																																												
CR métier Données nominatives - DGFIP	29/03/2018 13:15																																													
CR métier - OC	30/03/2018 03:00	AXA001																																												
	<p>Permet d'ouvrir le fichier DSN généré par le logiciel et déposé sur le portail.</p>																																													

1.8.4 Traiter les rejets

Il est possible d'effectuer une recherche dans le progiciel grâce au menu "Traiter les rejets" en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Traiter les rejets**.

2. COMMENT OUVRIR UN COMPTE RENDU METIER (CRM)

2.1 Explications

Une fois la DSN mensuelle envoyée en automatique par le MtoM, les CRM seront disponibles depuis ISAPAYE après le délai de retour en vigueur.

Fiche DSN 1381 : http://dsn-info.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/1381

Les CRM reçus sont généralement au format XML.

Plusieurs applications permettent l'ouverture de ce type de fichier.

Exemple : EXCEL, Word, Bloc NOTE, Navigateur internet, etc...

Le programme ouvrira le fichier CRM avec l'application par défaut utilisée sur le poste où est installé ISAPAYE.

Cependant, il est possible qu'aucune application par défaut ne soit paramétrée pour les fichiers XML.

2.2 Quelle application choisir pour l'ouverture des fichiers XML ?

Le choix de l'application à utiliser n'a aucun impact sur le fichier CRM de la DGFIP, seul le visuel sera différent.

Cependant, le choix de l'application par défaut peut impacter d'autres logiciels qui utiliseraient des fichiers XML. Il est important de s'assurer du bon fonctionnement pour les autres applications.

Ouverture avec un navigateur internet : type Internet Explorer

L'ouverture par le navigateur permet d'avoir les balises d'une couleur et les informations envoyées d'une autre.

Exemple de visuel d'un CRM en ANOMALIE :

```

    <valeur>511RA</valeur>
    </rubrique_declenchante>
  </valeurs>
- <environnement>
  - <salarie origine="DSN">
    <NIR>1910251415135</NIR>
    <nom_famille>BRUNETTE</nom_famille>
    <prenoms>CHRISTOPHE</prenoms>
    <date_naissance>06021991</date_naissance>
    <lieu_naissance>ST SEBASTIEN SUR LOIRE</lieu_naissance>
    <code_pays>TR</code_pays>
    <matricule>ARTI22-APPRENTI</matricule>
    <rang>1</rang>
  </salarie>
  - <contrat>
    <date_debut_contrat>01012015</date_debut_contrat>
    <num_contrat>00000401012015</num_contrat>
  </contrat>
</environnement>
</declaration_anomalie>
- <declaration_anomalie>
  - <description>
    <code>S21.G00.40.017/CRE-11</code>
    <categorie>bloquant</categorie>
    <message>La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des
      Conventions collectives nationales de la DGT. Ceci n'est pas admis.</message>
    <numero_ligne>163</numero_ligne>
  </description>
- <valeurs>
  - <rubrique_declenchante>
    <identifiant>S21.G00.40.017</identifiant>
    <libelle>Code convention collective applicable</libelle>
    <valeur>8888</valeur>
  </rubrique_declenchante>
</valeurs>
- <environnement>
  - <salarie origine="DSN">
    <NIR>1910251415135</NIR>
    <nom_famille>BRUNETTE</nom_famille>
    <prenoms>CHRISTOPHE</prenoms>
    <date_naissance>06021991</date_naissance>

```

Ouverture avec un tableur : type EXCEL

Exemple de visuel d'un CRM en anomalie : les messages d'erreurs sont regroupés dans une seule colonne.

1	AK	AL	AM	AN	AO	AP	AQ
1	categorie	non-bloquant	eta	code	categorie5	message	numero_li
2							
3							
4							
5	bloquant	34	KO				
6	non-bloquant	0	KO				
7				S21.G00.20.004/CSL-13	bloquant	Les coordonnées bancaires du compte visé par le télégramment des cotisations sociales ne i	
8				S21.G00.41.024/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
9				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	
10				S21.G00.40.040/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
11				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	
12				S21.G00.40.040/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
13				S21.G00.70.012/CCH-11	bloquant	Vous avez renseigné plusieurs identifiants technique affiliation identiques pour un même s	
14				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	
15				S21.G00.40.040/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
16				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	
17				S21.G00.40.040/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
18				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	
19				S21.G00.40.040/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
20				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	
21				S21.G00.40.040/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
22				S21.G00.70.012/CCH-11	bloquant	Vous avez renseigné plusieurs identifiants technique affiliation identiques pour un même s	
23				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	
24				S21.G00.40.040/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
25				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	
26				S21.G00.40.040/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des codes risques AT/MP. Ceci n'est pa	
27				S21.G00.40.017/CRE-11	bloquant	La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Convention	

Ouverture avec un traitement de texte : type Word

Exemple de visuel d'un CRM en anomalie :

S21.G00.40.017/CRE-11
bloquant
 La valeur renseignée n'est pas présente dans la table de nomenclature IDCC des Conventions collectives nationales de la DGT. Ceci n'est pas admis.
 163

S21.G00.40.017
 Code convention collective applicable
 8888

1910251415135
 BRUNETTE
 CHRISTOPHE
 06021991
 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
 TR
 ARTI22-APPRENTI
 1

01012015
 00000401012015

Ouverture avec le bloc note

Exemple de visuel d'un CRM en anomalie :



```

5ddv320n.vlp.XML - Bloc-notes
Fichier Edition Format Affichage ?
    <categorie>bloquant</categorie>
    <message>Les coordonnées bancaires du compte visé par le télérglement
des cotisations sociales ne respectent pas la clé BBAN.</message>
    <numero_ligne>89</numero_ligne>
  </description>
  <valeurs>
    <rubrique_declenchante>
      <identifiant>S21.G00.20.004</identifiant>
      <libelle>IBAN</libelle>
      <valeur>FR171820000101456121512102</valeur>
    </rubrique_declenchante>
  </valeurs>
</declaration_anomalie>
<declaration_anomalie>
  <description>
    <code>S21.G00.41.024/CRE-11</code>
    <categorie>bloquant</categorie>
    <message>La valeur renseignée n'est pas présente dans la table des
codes risques AT/MP. Ceci n'est pas admis.</message>
    <numero_ligne>176</numero_ligne>
  </description>
  <valeurs>
    <rubrique_declenchante>
      <identifiant>S21.G00.41.024</identifiant>
      <libelle>Ancien Code risque accident du travail</libelle>
      <valeur>511RA</valeur>
  </valeurs>

```

2.3 Comment paramétrer l'application par défaut ?



Cette modification peut avoir des impacts sur d'autres programmes ou logiciels qui nécessitent l'ouverture de fichiers XML.

Les modifications sont possibles dans le Panneau de configuration dans "Programmes par défaut" sur "Associer un type de fichier ou un protocole à un programme".

Le chemin peut être différent selon le système d'exploitation utilisé. Pour obtenir de l'aide dans le paramétrage de l'application par défaut, se rapprocher du prestataire informatique.

3. QUESTIONS / RÉPONSES

3.1 Qu'est-ce que le dépôt automatique des fichiers DSN (MToM) ?

La mise en place du dépôt automatique des fichiers DSN (MtoM) permet une connexion sur le portail de dépôt sans avoir besoin de ressaisir les identifiants et le mot de passe.

Les fichiers partent automatiquement du logiciel vers le portail de dépôt.

Il permet de récupérer les Comptes Rendus Métiers (CRM) des organismes directement dans ISAPAYE.

Afin de pouvoir intégrer en automatique les taux de prélèvement à la source (PAS) dans les bulletins de salaire, sans aucune manipulation, le MtoM doit être activé.

3.2 Où trouver la signification des différents types de flux ?

Se reporter au lien http://dsn-info.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/1381.

3.3 Comment imposer l'ouverture du compte rendu au format XML par le tableur (Ex : Excel) ?

Se rapporter de la partie [2.3 Comment paramétrer l'application par défaut ?](#)

3.4 Quel est le délai de réception des CRM (Compte-rendu métiers) pour l'URSSAF ou la MSA, des AR (Accusé de réception) et des AER (Attestation Employeur Rematérialisée) pour le Pôle Emploi ?

La réception des CRM concernant l'URSSAF et la MSA et les AR pour Pôle Emploi est immédiate. Cependant les AER peuvent prendre 48h.



Pour plus d'informations, se reporter sur le lien de DSN Info :

http://dsn-info.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/1381.

3.5 Est-ce possible de récupérer les AER Pôle emploi dans ISAPAYE ?

Pour les portails Net-entreprises, MSA et Izilio-BTP, les AER sont disponibles directement dans ISAPAYE.

Pour JeDeclare, ce n'est actuellement pas possible. Un travail est actuellement en cours, en collaboration avec JeDeclare.com, pour permettre la réception des AER directement sur ISAPAYE.

En attendant, il est nécessaire de se connecter sur le portail www.JeDeclare.com pour récupérer les AER mises à disposition au format PDF.

Pour les autres portails la récupération des AER directement depuis ISAPAYE est possible.

3.6 Que signifient les différents messages que l'on peut rencontrer depuis la mise en place du MtoM ?

"Le code erreur 401"

Ce message peut apparaître lors du test de connexion, à l'entrée dans les DSN Mensuelles ou à l'entrée dans le dossier.

Vérifier que les identifiants saisis sur l'émetteur correspondent à ceux utilisés sur le portail de dépôt.

Se reporter à la partie [4.Fiche synthèse](#).



Ce code erreur peut également apparaître lorsque l'émetteur paramétré a été modifié (sauf le mot de passe) après qu'une DSN ait déjà été déposée avec ces identifiants en MtoM. Dans ce cas, remettre l'identifiant tel qu'il avait été créé initialement, ou créer un nouvel émetteur.

Le message n'empêche pas l'accès au dossier et n'a pour impact que le fait de ne pas pouvoir remonter le CRM DGFIP. Au besoin remonter manuellement un CRM pour application des taux sur les prochains bulletins.

"Le code erreur 422"

L'émetteur a été modifié et/ou mal paramétré.

Remettre l'identifiant tel qu'il avait été créé initialement, ou créer un nouvel émetteur.

Le message n'empêche pas l'accès au dossier et n'a pour impact que le fait de ne pas pouvoir remonter le CRM DGFIP. Au besoin, remonter manuellement un CRM pour application des taux sur les prochains bulletins.

"Le code erreur 443"

Vérifier que l'antivirus installé sur le poste autorise bien les flux sortants à destination du portail de dépôt.

"Le code erreur 500"

L'émetteur est paramétré avec le mauvais portail de dépôt (par exemple, le portail Net-entreprises à la place du portail MSA).

Se reporter à la partie [4. Fiche synthèse](#).

Ce message peut également intervenir lorsque qu'un problème internet se produit. Dans ce cas, retenter plus tard.

"Le code erreur 502"

- ✓ Lors de l'envoi d'une DSN en MtoM :

Ce message peut être dû au Proxy. Le proxy est « la sécurité » du PC ou du réseau.

Dans certains cas pour des mesures de sécurité l'informaticien bloque tout élément entrant d'internet.

Demander à l'informaticien d'ouvrir le port 443 qui permet de recevoir les infos des sites HTTPS.

- ✓ Lors du téléchargement de l'AER dans les signalements de fin de contrat :

Si l'AER n'est pas encore disponible sur le portail, le progiciel ne peut pas la télécharger. Ce qui provoque le message d'erreur. Il faut attendre que l'AER soit disponible sur le portail de dépôt.

" Erreur lors d'un appel vers le monde managé. Exception : Le quota de taille maximale autorisée pour les messages entrants (524288) a été dépassé"

Ce message apparaît en ouverture de DSN mensuelles lorsqu'un grand nombre de connexions simultanées sur le portail de dépôt ont lieu.

Réessayer ultérieurement.

"Erreur lors d'un appel vers le monde managé. Exception : Erreur inattendue"

Ce message apparaît lorsque l'émetteur est mal paramétré (peu importe le portail de dépôt).

Vérifier l'émetteur et le contact (pour le portail JeDeclare).

Se reporter à la partie [4. Fiche synthèse.](#)

"Erreur inattendue exception. Com.experien.quid.web.serv.ejb [...]"

Le pare-feu ou l'antivirus bloque ISAPAYE.

Se rapproche du prestataire informatique afin d'autoriser ISAPAYE pour les flux sortants

Où

Le portail de dépôt est momentanément indisponible, réessayer plus tard.

" La déclaration n'a pas encore été déposée ou le dépôt date de plus de 3 mois, les CRM ne sont donc plus consultables"

L'émetteur paramétré a été modifié (sauf le mot de passe) après qu'une DSN ait déjà été déposée avec ces identifiants en MtoM.

Remettre l'identifiant tel qu'il avait été créé initialement et créer un nouvel émetteur.

Si ce n'est pas possible les CRM pour cette période ne seront plus consultables sur ISAPAYE mais resteront accessibles sur le portail dépôt.

3.7 Est-il possible de modifier un émetteur ?

Seul le mot de passe est modifiable. Les modifications apportées sur un émetteur (hormis le mot de passe) entraînent la perte de l'accès dans le logiciel aux CRM des DSN déposées par cet émetteur.



Dans le cas où l'émetteur doit être modifié, il sera nécessaire de créer un nouvel émetteur.

3.8 Comment consulter un Compte Rendu Métier (CRM) ?

Conditions requises :

Avoir déposé une DSN en automatique depuis ISAPAYE

Le compte rendu métier (CRM) est le retour que les organismes font aux déclarants suite à la réception de leur fichier DSN.

Pour les consulter :

ÉTAPE 1 : aller en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**

ÉTAPE 2 : sélectionner le mois d'exigibilité

ÉTAPE 3 : cliquer sur "Accéder aux déclarations"

La colonne "Comptes rendus" regroupant "Etat" et "Détail" va permettre de faire le suivi des CRM directement dans le logiciel.

ÉTAPE 4 : cliquer dans la colonne "Détail" pour ouvrir la liste des CRM disponibles

ÉTAPE 5 : cliquer sur la loupe de la colonne "Voir" pour afficher les retours des organismes



Il est possible d'ouvrir les comptes rendus avec un tableur pour une meilleure lisibilité. *Se reporter à la partie [2.3 Comment paramétrer l'application par défaut ?](#)*

3.9 Que faut-il faire si le CRM de la DGFIP n'est pas disponible dans le logiciel ?



Pour que les CRM soient disponibles dans le logiciel, le dépôt de la DSN mensuelle doit obligatoirement avoir été réalisé en dépôt automatique et elle doit être contrôlée conforme.

Le délai de retour de la DGFIP est de 5 jours minimum après la date d'exigibilité de la DSN Mensuelle, soit 5 jours après le 05/xx ou 5 jours après le 15/xx.

Si passé ce délai, le CRM n'est pas disponible ni dans le logiciel ni sur la plateforme de dépôt, il faut prendre contact avec la DGFIP.

Pour information, si le CRM de la DGFIP n'est pas encore disponible pour le mois en cours, alors ISAPAYE appliquera le dernier CRM DGFIP connu (intégration automatique par le biais du MtoM ou intégration manuelle). Le CRM de la DGFIP est valable 2 mois.



Pour savoir si le CRM de la DGFIP est disponible, *se reporter à la question [3.8 Comment consulter un Compte Rendu Métier \(CRM\) ?](#)*

3.10 Comment remonter le CRM de la DGFIP dans le logiciel de façon automatique ?

Le CRM des impôts s'intègre automatiquement dans le logiciel à condition :

- d'avoir activé le MtoM
- d'avoir déposé une DSN mensuelle par le MtoM pour la période M-1 pour une application sur le bulletin suivant

Le Compte Rendu Métier de la DGFIP va s'intégrer directement dans le logiciel. Les taux d'imposition des salariés seront reportés alors directement dans leurs bulletins de salaire.

Aucune manipulation n'est nécessaire.

4. FICHE SYNTHÈSE

Mettre en place le dépôt automatique (MtoM) des fichiers DSN

Pour le prélèvement à la source, le dépôt automatique des fichiers DSN permet l'intégration des taux par le Compte Rendu Métier de la DGFIP.
Il est **RECOMMANDÉ** d'activer au plus tôt le dépôt automatique pour anticiper l'arrivée du prélèvement à la source (PAS).

1. ACTIVER LE DÉPÔT AUTOMATIQUE (MTOM)

ÉTAPE 1 : aller en **Options/Préférences/Fichiers EDI**

ÉTAPE 2 : cliquer sur l'onglet **DSN**

ÉTAPE 3 : cocher la case "Dépôt automatique des DSN sur le portail déclaratif (recommandé)"

ÉTAPE 4 : cliquer sur  pour renseigner le chemin d'archive des fichiers

ÉTAPE 5 : valider avec 



Pour les utilisateurs du programme ISAPEDI :

Il est important que le chemin d'archive des fichiers DSN soit différents de celui utilisé dans ISAPEDI.

Avec le MtoM, les dépôts de fichiers DSN ne doivent plus être fait avec ISAPEDI.

2. COMMENT RÉCUPÉRER LES COMPTES RENDUS METIERS ?

Une fois le dépôt automatique activé, les Comptes Rendus Métiers (CRM) seront disponibles directement dans ISAPAYE.

Attention, les délais de récupération des CRM varient selon les organismes.

Exemple :

- Pour un CRM Pôle Emploi : 48 h environ
- Pour un CRM DGFIP : jusqu'à 5 jours après la date d'échéance

Fiche DSN concernant les délais pour les CRM :

http://dsn-info.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/1381

Fiche DSN concernant les délais pour les CRM DGFIP :

https://dsn-info.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/1818/kw/delai%20crm

3. RECOMMANDATIONS POUR ANTICIPER LE PAS EN 2019

- ✓ déclarer dans son espace professionnel sur "impots.gouv.fr" les références (BIC/IBAN) du compte bancaire qui fera l'objet du prélèvement ;
- ✓ signer un mandat SEPA (B2B) autorisant la DGFIP à prélever sur ledit compte bancaire

Fiche DSN : http://dsn-info.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/1757/kw/1757

4. INFORMATIONS NÉCESSAIRES SELON LE PORTAIL DE DÉPÔT

Une fois le MtoM activé il faut paramétrer l'émetteur et le contact selon le portail de dépôt choisi.

MSA	Net-Entreprises	Izilio-BTP.com	JeDeclare.com
Émetteur	Émetteur	Émetteur	Émetteur
SIRET de l'entreprise déclarante	Siret	SIRET du déclarant renseigné dans l'émetteur	Siret
OU	+	+	+
Numéro de sécurité sociale	Nom et Prénom du déclarant	Mot de passe	L'adresse mail xxx (sans le @jedeclare.com)
+	+	du compte administrateur	+
Mot de passe	Mot de passe		Mot de passe
			Contact
			Contact connu sur Net entreprises (Nom et Prénom)

5. DÉPÔT SUR LES PORTAILS NET-ENTREPRISES OU MSA

Une fois les identifiants récupérés :

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétage/Emetteurs**

ÉTAPE 2 : sélectionner l'émetteur à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier le numéro de Siret

ÉTAPE 4 : cliquer sur l'onglet **Portail Déclaratif**

ÉTAPE 5 : choisir le portail MSA ou Net-Entreprises avec 

ÉTAPE 6 : saisir le Nom et le Prénom

ÉTAPE 7 : cliquer sur "Mot de passe" afin de renseigner et confirmer le mot de passe

ÉTAPE 8 : enregistrer avec 

 Il est possible de tester la connexion au portail de dépôt pour la MSA et Net-Entreprises en cliquant sur "Tester la connexion" :

6. DÉPÔT SUR LE PORTAIL JEDECLARE.COM

6.1.1 Modification de l'émetteur

Une fois les identifiants récupérés, il faut les renseigner :

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétage/Emetteurs**

ÉTAPE 2 : sélectionner l'émetteur à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier le numéro de Siret

ÉTAPE 4 : cliquer sur l'onglet **Portail Déclaratif**

ÉTAPE 5 : choisir le portail Je.Declare.com

ÉTAPE 6 : renseigner l'identifiant sous la forme **"xxx" (sans le "@jedecare.com")**

ÉTAPE 7 : cliquer sur "Mot de passe" afin de renseigner et confirmer le mot de passe

ÉTAPE 8 : enregistrer avec 

 Il est important que l'adresse mail soit écrite de la même manière qu'elle a été donnée par JeDeclare.com.

6.1.2 Modification du contact

Seul JeDeclare.com utilise le Nom et le Prénom du contact.
Celui-ci doit correspondre au nom et prénom utilisés sur **Net-entreprises**.

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétage/Contacts**

ÉTAPE 2 : sélectionner le contact à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier les informations à droite

 Il est possible de créer un contact si nécessaire en cliquant sur le .

7. DÉPÔT SUR LE PORTAIL IZILIO-BTP.COM

L'administrateur pourra paramétrer un seul émetteur dans le progiciel, les collaborateurs continueront à avoir accès au portail Izilio-BTP.com avec leurs profils utilisateurs.

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétage/Emetteurs**

ÉTAPE 2 : sélectionner l'émetteur à gauche

ÉTAPE 3 : vérifier le numéro de Siret

ÉTAPE 4 : cliquer sur l'onglet **Portail Déclaratif**

ÉTAPE 5 : choisir le portail Izilio-BTP.com

ÉTAPE 6 : cliquer sur "Mot de passe" afin de renseigner et confirmer le mot de passe du **compte Administrateur**

ÉTAPE 7 : enregistrer avec 

ÉTAPE 8 : cliquer sur "Tester la connexion"

A la différence des autres portails, Izilio-BTP.com récupère uniquement le numéro de Siret et le mot de passe. Il n'y a donc pas de zone "Identifiant" à renseigner.